

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Sara Tardif

<https://www.cadre21.org/membres/153729b8004b15d49f0e0235>

Date d'obtention : 2023-04-04 15:07:57

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

En tant qu'intervenant, nous devons vérifier le contexte, c'est à dire qui se retrouve sur les photos, qui a pris les photos, avec quels appareils. Par la suite, vérifier la nature de la photo, donc demander (sans mettre de mots dans la bouche du jeune) si celui-ci est habillé ou pas et si les photos/vidéos comportent une quelconque activité sexuelle. La prochaine étape de la méthode Sexto est de vérifier l'intention des jeunes impliqués dans la situation, donc de connaître la circonstance de la situation. Nous devons connaître l'étendue de la diffusion de/des images. Nous allons être en mesure après avoir posé toutes ses questions de savoir le type d'implication de la personne. Cela permettra à l'intervenant d'avoir une vue d'ensemble sur la situation et de voir la gravité de la situation.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Peu importe la gravité de la situation, nous devons contacter la police. Si l'acte est malveillant, on ne fait pas compléter la grille, cependant nous devons confisquer le téléphone ou l'appareil électronique en question. Nous devons rencontrer en premier la personne qui fait la demande d'aide et remplir la trousse Sexto pour ensuite rencontrer les autres personnes impliquées dans la situation. Une photo d'une personne en maillot de bain ne fait pas l'objet d'un acte criminel.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

Je pense que cela pourrait être différent pour chacun d'entre nous. C'est certain que nous avons tous des expériences et un bagage différant en tant qu'intervenant. Certaines situations pourraient être plus difficile à entendre que d'autres. Il faut faire attention à ne pas tomber dans la sympathie, mais plutôt rester emphatique à la situation. Pour ma part, je serais moins à l'aise de confisquer les téléphones cellulaires, surtout si personne n'a propagé la photo en question dans le but d'être malveillant (comme dans la situation #1). Par contre, je sais que c'est la procédure à faire. Téléphoner aux parents peut également être embarrassant. Je sais aussi que dans certain cas, impliquer la police peut rendre le jeune anxieux, si celui-ci refuse, cela peut être difficile pour l'intervenant de faire son travail sans culpabilité.



Au coeur de votre stratégie #DevProf



cadre21.org

